

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15
Date de convocation : 15/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 5 Juin 2023

N° 165

Objet : Choix d'un prestataire pour la location d'une barge et tractage pour les feux d'artifices de La Grande Motte

Séance du Lundi 5 juin 2023

L'an deux mille vingt trois
et le cinq juin

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La grande Motte, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphan ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-I BERGE-B REY-J JENIN-VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-S CAUDAL-C CERTOUX-B ROUSSELOT-C CAFFIN-K MONGE-R GIUSTI

Absents excusés : C BERGER-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-I JOULIE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistait à la séance : J ARNAUD

Le président expose :

Nous avons pris une délibération n° 153 le 27 MARS 2023 pour acter que nous n'avions reçu aucune offre suite à notre marché public d'appel d'offres à bons de commande pour la « Location d'une barge et tractage pour les feux d'artifice de La Grande Motte ».

Par conséquent, nous avons fait appel pour la saison 2023, au prestataire suivant :

MARINE ASSISTANCE NOUVELLOISE
38 Rue des anciens chantiers
11210 PORT LA NOUVELLE
Siret : 533 199 055 00021

pour un montant total de 50 000 € TTC maximum.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL**

